

**2023-01/11**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-trois, le 23 janvier

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

**François CAVALLIER, Maire**

**Présents** : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Timothée KOENIG, Marie MEYER, Aurélie COURANT, Cécile AUTRAN

**Absents excusés** : Laurent DENIS (pouvoir à Pascale AUGUET OTTAVY), Nicolas BAGNIS (pouvoir à Timothée KOENIG), Pascal MONTLAHUC (pouvoir à Cécile AUTRAN), Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Michel REZK (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Karine CACHELEUX (pouvoir à Marie MEYER), Philippe VERCHER (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Isabelle DERBES (pouvoir à François CAVALLIER)

**Absent** : Jean-Christophe CHAUTARD

**Secrétaire de séance** : Pascale AUGUET-OTTAVY

---

**PRESENTS : 13**

**VOTANTS : 21**

---

**SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF DU VAR**

**VU** le Code de la sécurité sociale et plus précisément ses articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 ;

**VU** le Code de l'action sociale et des familles ;

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (CAF) ;

**VU** la Convention d'objectifs et de gestion (COG) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) ;

**VU** le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) 2020-2023 ;

**VU** le Schéma Départemental de l'Autonomie (SDA) 2020-2024 ;

**VU** le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) 2018-2023 ;

**VU** la circulaire de la CNAF n°2020 - 01 du 16 janvier 2020 ;

**VU** la délibération du conseil d'administration de la CAF du Var en date du 20 novembre 2018 concernant la stratégie de déploiement des Conventions territoriales globales (CTG) ;

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de signer la convention globale territoriale ci-jointe qui vise à définir le projet stratégique globale du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire :

- Identifier les besoins prioritaires sur l'ensemble du territoire intercommunal
- Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin
- Pérenniser et optimiser l'offre des services existante par une mobilisation de co-financement
- Développer de actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** la signature de la Convention Territoriale Globale (2023-2027) ci-annexée avec la CAF du Var.

Délibéré à Callian, le jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance